



**Assurance qualité
Formation en deux phases**

**Conseil suisse de la
sécurité routière**

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Exigences pour le 2^e jour CFC

(1) Directives pour la formation en deux phases, **OFROU** 3.12.2004

(2) Exigences concernant les installations pour les exercices pratiques, **asa** mars 2005

(3) Décision CAQ

- les participants doivent pouvoir suivre l'enseignement sans être gênés. Le local des cours ne doit pas être un espace d'habitation; il doit avoir son propre accès et ne pas servir de passage. Il doit être protégé contre le bruit, la poussière et les odeurs (1) (2)
- 2 mètres carrés par participant, 8 mètres carrés pour les animateurs et le matériel d'enseignement (1) (2)
- au moins 1 WC avec un lavabo (1) et de l'eau chaude (2)
- un vestiaire suffisamment grand (1) fermé à clef ou surveillé; possibilité de déposer des objets de valeurs (2)
- un siège avec dossier pour chaque participant; au lieu de tables, on peut utiliser des sièges avec un sous-main rabattable (1) (2)
- si l'enseignement a lieu dans une salle de café, celle-ci doit être séparée et la consommation ne doit pas y être obligatoire (1) (2)
- le matériel suivant doit également être disponible (exemples): rétroprojecteur, projecteur de diapositives ou beamer avec surface de projection adéquate, écran avec lecteur vidéo, tableau, flipchart; tout le matériel nécessaire à la formation en deux phases, une documentation à remettre aux participants avec les fiches de travail correspondantes (1) (2)
- matériel de premiers secours, extincteur à proximité (1) (2), liste des numéros de téléphone d'urgence des organisations d'assistance locales, dispositif d'alerte en cas d'urgence (2)
- l'organisateur doit être atteignable par téléphone pendant toute la durée du cours (2)
- l'itinéraire jusqu'au lieu de la manifestation doit être décrit dans le dossier d'inscription (2)
- local de pause avec un choix de boissons, possibilité d'y prendre une collation et le repas principal (de midi) (2)
- places de parc pour les participants à proximité. Des places de parc doivent être **réservées** à quatre véhicules de l'organisateur, également au retour des courses de feedback et ECO (3)
- profil du parcours (descriptif) de la course de feedback et de la course ECO (3)

Berne, 13 mai 2009 / al

**Conseil suisse de la sécurité routière, Effingerstrasse 8, case postale 8616, 3001 Berne
Tél. 031 560 36 66, Fax 031 560 36 77, www.vsr.ch, info@vsr.ch**